

## MISE EN LIGNE DES INVENTAIRES DES ARCHIVES DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ DE BÂLE

(Extrait du *Rapport annuel* 2011 des AAEB)

- Allô ? Bonjour ! Mes ancêtres habitaient la Burgisberg à Bourrignon et je souhaiterais savoir si vous avez des documents concernant ce domaine rural.

Il est fréquent que les archivistes reçoivent de telles demandes. Auparavant, ils ouvraient les bons vieux classeurs fédéraux contenant les inventaires d'archives et cherchaient dans les fonds où leur expérience leur laissait penser qu'ils allaient trouver des informations. Au mieux existait-il un inventaire sur traitement de texte, qui permettait une recherche plein texte, mais ce n'était pas le cas pour tous les fonds. Ils disposaient aussi de divers fichiers, répertoires, cartothèques, plus ou moins tenus à jour, qu'il fallait consulter les uns après les autres, avant de rédiger une réponse.

Désormais, en consultant notre base de données à l'adresse <https://archives-aaeb.jura.ch>, notre chercheur virtuel découvrira notamment l'existence d'un magnifique plan aquarellé de la métairie de la Burgisberg (troisième quart du 18<sup>e</sup> s.). En relevant la cote, il pourra consulter l'original en salle de lecture.

Si l'accès à distance aux inventaires d'archives est de plus en plus fréquent aujourd'hui, la mise en œuvre du point de vue de l'infrastructure informatique représente un défi technique et financier pour une petite structure comme celle des AAEB. Grâce au partenariat mené avec les Archives cantonales jurassiennes (ArCJ) et au soutien du Service de l'informatique jurassien (SDI), les AAEB ont acquis en 2010 le logiciel de description archivistique scopeArchiv, qui a déjà permis d'intégrer une partie des inventaires des AAEB – pas tous ! – dans une base de données Oracle et de les mettre en ligne, depuis octobre, à l'adresse <https://archives-aaeb.jura.ch>.

## **Pérennité des inventaires**

La majorité des inventaires d'archives ont été réalisés au 20<sup>e</sup> siècle – souvent sur la base d'inventaires plus anciens – et communiqués au public sous forme dactylographiée dans notre salle de lecture. Puis est arrivée l'informatique : dans les années 1980, un grand effort a été fourni pour saisir une partie des inventaires papier sur traitement de texte, entre autres ceux des sections A et B. Depuis, de nouveaux répertoires (p. ex. Arrondissement de Delémont, Justice de l'époque française, Cartes et plans) et outils de recherche (Recensements de population par localité, Paroisses par décanat...) ont été rédigés sur traitement de texte. Certains de ces fichiers étaient conservés sur le disque dur d'un ordinateur et/ou sur des disquettes 3 pouces et demi (et même sur de vieilles disquettes flexibles 5 pouces un quart !). Le support encourait le double risque de l'obsolescence et de la dispersion. En outre, le logiciel – le programme, comme on disait alors... – de traitement de texte utilisé, Wordperfect, tombait progressivement en désuétude.

En 2005, on a regroupé tous ces fichiers sur un serveur, en les enregistrant au format du logiciel de traitement de texte le plus courant, Word (on avait pris soin de conserver un PC muni de deux lecteurs de disquettes : 3 pouces et demi et 5 un quart !) Si la mise en pages en a quelque peu souffert, les données étaient réunies, sauvegardées et accessibles, mais dans un format dont Microsoft est propriétaire et la pérennité non garantie. L'intégration de nos inventaires dans la base de données Oracle en assurera désormais la pérennité.

## **Consultation des inventaires à distance**

La sauvegarde de nos inventaires n'était cependant pas le seul motif de l'opération, qui nous a en effet permis de mettre en ligne une partie de nos répertoires. Diffusés sur la toile, ils sont désormais accessibles au plus grand nombre. Les chercheurs ont ainsi la possibilité de préparer plus efficacement leur séjour en salle de lecture – un confort

particulièrement appréciable pour celles et ceux d'entre eux qui viennent de loin. S'ils peuvent entamer les recherches depuis leur domicile, ils doivent toujours se rendre sur place pour consulter les documents, qui, eux, ne sont pas – encore – numérisés.

Par rapport à un simple fichier texte, la recherche dans une base de données offre davantage de possibilités d'interrogation :

- recherche plein texte, portant sur tous les champs de la base : le logiciel cherche le terme désiré aussi bien dans le titre que dans la cote, le contenu, les instruments de recherche, les sources complémentaires...;
- recherche dans un champ spécifique (cote, titre, contenu) : le logiciel cherche le terme dans un de ces champs, avec possibilité de les croiser par les opérateurs booléens « et », « ou », « sauf » ;
- recherche dans le plan d'archivage : le chercheur a la possibilité de se déplacer dans les différents niveaux de la structure hiérarchique des documents (selon le même principe que celui de l'arborescence Windows), et d'accéder à la description plus précise de chacun d'eux, p. ex. un fonds, une série, un dossier ou un document.

Les résultats peuvent être ordonnés de manière chronologique ou par ordre alphabétique de leur intitulé. Afin d'éviter un trop grand nombre de réponses parfois inutiles, il est possible de limiter sa recherche à une période donnée et/ou à un domaine précis (p. ex. un fonds). Le chercheur peut également créer son compte personnel lui permettant de stocker, d'organiser et d'enregistrer les résultats de ses investigations. L'interface de navigation lui offre le choix entre trois langues (français, allemand, anglais), d'ailleurs indépendantes de celle des inventaires eux-mêmes.

Dans l'onglet Informations de la page d'accueil, une page Ressources a été créée, qui renvoie à plusieurs instruments d'orientation très utiles au chercheur et disponibles sur notre site Internet [www.aaeb.ch](http://www.aaeb.ch) : abréviations utilisées dans les répertoires en ligne, liste des toponymes bilingues (français / allemand), noms des évêques de Bâle, glossaire, divers guides...

## **Les « plus » apportés par la mise en ligne**

Si le chercheur disposait déjà sur notre site Internet de plusieurs outils (état des fonds, cadre de classement commenté des sections A et B...), la mise en ligne offre de nouveaux avantages. Tout d'abord, la structure hiérarchique des fonds des AAEB apparaît clairement, offrant au chercheur une vision synthétique des documents d'archives et mettant en lumière certains fonds jusqu'ici assez peu connus et utilisés (Bailliage de Laufon-Zwingen ; Cartes, plans et iconographie p. ex.).

Ensuite, nous avons veillé à soigner tout spécialement les orientations générales sur les fonds (vision globale du contenu, histoire administrative, etc.), qui étaient pour la plupart lacunaires, voire inexistantes ; car seul face à son écran, le chercheur à distance ne bénéficie pas de l'appui de l'archiviste, comme c'est le cas lorsqu'il fréquente la salle de lecture. Ainsi par exemple, un effort particulier a été porté sur les institutions judiciaires d'Ancien Régime, l'explication de leur fonctionnement et des compétences des différentes instances. La description des séries des Audiences seigneuriales et des instances inférieures, véritable miroir de la vie – et des querelles ! – au quotidien, n'existait pas ; elle figure désormais en ligne. De même, c'est la première fois qu'on a une vision complète du fonds des Codices (registres de chancellerie et autres registres), avec des indications très précises sur le contenu des diverses séries (p. ex. les protocoles du Conseil du prince), qui permettent une orientation autonome du chercheur.

Les recherches ciblées sur une localité donnent désormais des résultats immédiats. Prenons l'exemple des Cartes, plans et iconographie : chaque titre des quelque 900 documents du répertoire comporte toujours la localité concernée ; ainsi, une interrogation dans le champ « titre » recense tous les documents concernant telle ou telle localité. Cherchez-vous « Porrentruy » ? Vous trouverez p. ex. le plan des sépultures de l'église Saint-Pierre, de 1752 ; celui de la poudrerie et du martinet du Voyeboeuf à Porrentruy, vers 1730. Vous intéressez-vous à Bienne ? Vous découvrirez le plan de la délimitation de la ville, de 1625, par

Verresius. Tapez « Laufon » et vous obtiendrez le plan de l'église, de 1771. Il faut par ailleurs noter que cette série ne comporte pas que des cartes et plans *stricto sensu*, mais aussi divers documents de nature iconographique, tels le blason de la famille de Blarer, vers 1600 ; les dessins d'un bâton pour le maire bâtonnier de Malleray, avec crosse épiscopale, de 1779-1780 ; ou encore de nombreux dessins d'animaux par Bandinelli, pour illustrer les *Éléments d'histoire naturelle de Lémane*, professeur à l'École centrale du département du Mont-Terrible.

Les généalogistes ont très souvent recours aux archives notariales, source précieuse lorsqu'on est sur la piste de ses ancêtres. Mais tous les notaires n'avaient malheureusement pas l'habitude de rédiger des répertoires mentionnant le nom de leurs clients, si bien qu'il n'y a d'autre solution que de parcourir les actes les uns après les autres ! Dans les fonds des Notaires, une recherche plein texte « Répertoires originaux » permet désormais de trouver, parmi les notaires, ceux qui tenaient de tels répertoires, ce qui peut faire gagner un temps considérable au chercheur. Par ailleurs, les fonds étant classés selon des critères administratifs et géographiques (par seigneuries et communautés), un index des communautés par seigneurie a été constitué et publié sur notre site Internet [www.aaeb.ch](http://www.aaeb.ch).

Quant aux inventaires des fonds français, ils présentaient un inconvénient majeur : les dates étaient très souvent exprimées dans le seul calendrier républicain qui, pour poétique qu'il soit (germinal, fructidor, nivôse de l'an 3...), reste pour le moins abscons. Pour le confort du chercheur, on a systématiquement ajouté les dates converties au calendrier grégorien – ce ne fut pas une sinécure !

Notons également que le répertoire de la Législation française (Imprimés), réalisé par M. Nicolas Sartori en 2010, alors stagiaire à la Bibliothèque universitaire de Bâle, offre pour la première fois une vue d'ensemble de ce fonds, qui contient notamment les Bulletins des lois (1794-1814) et les collections des décrets de l'Assemblée nationale (1789-1793).

## **Adaptations futures**

Le caractère standard du logiciel a ses avantages et ses inconvénients. Utilisé par de nombreuses Archives de Suisse et d'ailleurs, il est familier à bon nombre de chercheurs. Cependant, toutes les adaptations que nous aurions souhaité apporter ne sont pas possibles, pour l'instant du moins. Ainsi, les intitulés des champs (cote, titre, contenu...) restent en français, la langue dans laquelle ils ont été enregistrés dans la base de données, même dans les interfaces de navigation en anglais ou en allemand. Cela engendre un mélange des langues qui s'ajoute à la coexistence du français et de l'allemand dans certains de nos inventaires. De plus, l'interface de navigation laisse imaginer qu'il est possible d'accéder à des images reproduites en ligne, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

Différents tests ont été effectués, qui ont montré que si, globalement, l'outil fonctionne bien, il subsiste quelques défauts, inhérents au logiciel lui-même et non spécifiques à la plate-forme jurassienne, défauts que le concepteur du logiciel devra corriger.

## **Un travail en cours**

Si, au terme de votre navigation dans nos répertoires, vous n'avez pas trouvé les informations que vous espériez découvrir, ne désespérez pas pour autant, mais adressez-vous aux archivistes. Car pour l'instant, seule une partie des inventaires des AAEB sont mis en ligne. Il s'agit en effet d'une entreprise d'envergure, qui mobilise et mobilisera encore beaucoup d'énergie ces prochaines années. La base de données est ainsi appelée à s'enrichir régulièrement. Dans un premier temps, on y intégrera les importants inventaires détaillés des sections A (Spiritualia, administration spirituelle ; actuellement, seuls figurent les inventaires détaillés de A 1 à A 26) et B (Temporalia, administration temporelle), ainsi que le répertoire de la section U (Justice de l'époque française). Par la suite, d'autres inventaires détaillés, encore inexistantes ou manuscrits,

seront créés : Justice, Comptes, Ordre judiciaire (testaments, inventaires et partages...), Chartes, etc. À terme, on peut imaginer que les inventaires donneront un accès en ligne aux reproductions numériques des documents eux-mêmes. Autant de bonnes raisons pour revenir nous voir régulièrement, à l'adresse <https://archives-aaeb.jura.ch> !

FONDATION DES  
ARCHIVES DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ DE BÂLE  
(AAEB)

HORAIRE

Lundi, mercredi et jeudi	de 8 h 15 à 12 h 00 de 13 h 30 à 17 h 30
Mardi	ouverture non-stop de 8 h 15 à 17 h 30
Vendredi	de 8 h 15 à 12 h 00 fermé l'après-midi

ADRESSE

Hôtel de Gléresse  
10, rue des Annonciades  
Case postale 256  
CH - 2900 Porrentruy

tél. + 41(0)32 466 32 43  
fax + 41(0)32 466 32 83  
[www.aaeb.ch](http://www.aaeb.ch)  
[info.archives@aaeb.ch](mailto:info.archives@aaeb.ch)